

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

N°2021-090

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 7 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 7 décembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 02/12/2021 Date d'affichage 02/12/2021

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13 Procurations : 1 <u>Etaient présents</u>: Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

<u>Était absent excusé</u> : Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUÉGAN.

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Véronique BOISARD a été élue secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°5-2021

Rapporteur: Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Compte tenu des subventions inscrites au budget et non certaines, il a été inscrit un emprunt pour 445 462,99 €.

Après mise au point des subventions reçues et à recevoir, il convient de modifier le montant de l'emprunt inscrit :

COMMUNE SECTION INVESTISSEMENTS

Subventions	Compte 1323	inscrites en doublon	- 19 784.54 €
Subventions	Compte 1341	DETR Guéhardière	+ 160 000.00 €
Subventions	Compte 1322	Fonds de concours	+ 12 919.91 €
Emprunts	Compte 1641	Emprunts	- 153 135.37 €

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider cette décision modificative.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour: 13 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

Pour copie conforme, A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 7 décembre 2021. Le Maire, Anthony ROULLIER